SYNTHESE ENQUETE CD

Réunion du 05/02/2021



L’enquête montre clairement **qu’une large majorité des CD (63.2%)** n’organise pas de pré-qualificatifs en février – mars (hors calendrier unique).

La minorité qui conserve ce système ne le fait que pour quelques catégories (celles où il y a le plus d’équipes inscrites sans doute).

Question / vote : Etes-vous favorable à une homogénéisation des modes de qualifications ?

53 OUI

43 non

6 Abstention



L’enquête montre **qu’une majorité des CD (56.8%)** organise ses qualificatifs en secteurs géographiques.

Question / vote : pouvez-vous organiser les qualificatifs en plusieurs sites pour respecter les jauges ?

69 oui 70%

29 non 30%



L’enquête montre clairement **qu’une très large majorité des CD** organise des épreuves non qualificatives à un Championnat de France.

Cela démontre **l’énorme intérêt des licenciés pour les épreuves délivrant un titre départemental**. L’enjeu des France n’est donc pas une fin en soi pour un grand nombre de licenciés, qui participent en masse à ces épreuves.

Question / vote : êtes-vous favorables à organiser des Championnats Départementaux non qualificatifs aux CDF sur les dates laissées libres par la suppression éventuelle des CDF ?

74 oui 78%

21 NON 22%



L’enquête montre clairement une multiplicité des épreuves et l’imagination des CD pour en créer.

10% Doublette vétéran

8% Doublette promotion

Question / vote : êtes-vous favorables à organiser des concours départementaux sans argent ?

37 OUI 39%

58 NON 61%



L’enquête montre clairement **qu’une très large majorité des CD 68.4%** organise une Coupe Départementale des Clubs.

A noter que certains CD organisent plusieurs coupes de ce type (réservées aux promotions, aux vétérans…).

Cela démontre **l’énorme intérêt des licenciés pour les épreuves par équipe de club, conviviale et sans argent**.

Question / vote : êtes-vous favorables à organiser une coupe départementale ?

84 OUI

9 NON

6 Abstention



L’enquête montre clairement **qu’une très large majorité des CD 72.6%** ne répercute pas l’augmentation de 2€ de la part fédérale aux clubs.

Seuls 27.4% des clubs sont donc concernés par l’augmentation.

Parmi ces 27.4%, certains clubs prennent à leur charge ces 2€, d’autres en diminuent le coût, d’autres pratiquent la licence gratuite….



L’enquête montre clairement **qu’une majorité des CD 63.2%** a prévu des aides spécifiques pour leurs licenciés.

Question / vote : pour les CD qui l’ont fait avez – vous communiqué sur vos aides spécifiques ?

47 OUI 48%

11 NON 11%

39 Abstention %

**Aides principales proposées par les CD :**

* Prise en charge de l’augmentation de la part fédérale
* Gel des augmentations
* Gratuité ou réduction des affiliations clubs
* Matériel offert aux clubs (ex : kit tir de précision)
* Gratuité des inscriptions CDC ; Coupe de France ; Qualificatifs
* Aide financière pour nouvelle licence
* Aide financière pour reprise licence
* Prise en charge des formations fédérales
* Prise en charge frais d’arbitrage pour les organisateurs de qualificatifs
* Baisse des dotations planchers des concours départementaux
* Prise en charge des frais d’inscription au calendrier départemental
* Aide à la création de nouvelles compétitions

Question / vote : pour les CD qui ne l’ont pas fait comptez-vous accorder des aides sur cette base ?

19 OUI 21%

17 NON 18%

56 déjà fait 61%

Question / vote : est-ce que vos recettes affiliations / licences sont du niveau 75 % comme la fédération ?

28 OUI (75%) 29%

39 NON (50 à 75%) 41%

29 NON ( - de 50%) 30%